

Communiqué de presse

Biodiversité et territoires : vers un renforcement des stratégies régionales pour la biodiversité ?

- 8 mars 2011 -

A quelques mois du lancement de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité, comment les collectivités territoriales se mobiliseront-elles ? Les récents engagements pris au niveau national (Grenelle de l'environnement) et international (10^{ème} Conférence des nations unies sur la diversité biologique de Nagoya - CDB) encouragent fortement les autorités locales à renforcer leur implication pour la préservation de la biodiversité. Le Comité français de l'UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature, recommande, sur la base d'un état des lieux publié aujourd'hui en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, le renforcement des stratégies régionales pour la biodiversité.

A ce jour, les stratégies régionales pour la biodiversité concernent près de la moitié des Régions françaises : depuis 2004, 6 Régions s'en sont dotées et 4 sont en préparation.

Elles sont élaborées dans le cadre de démarches volontaires et participatives associant les acteurs du territoire et traduisent un engagement fort des territoires concernés, notamment des Conseils régionaux qui ont initié et porté ces dispositifs, en faveur de la préservation de la biodiversité. Elles sont porteuses d'une véritable valeur ajoutée, car elles définissent des orientations d'intervention communes et partagées pour préserver la biodiversité du territoire régional. Elles favorisent également une convergence d'objectifs et de moyens pour une action publique solidaire et cohérente.

Cet outil mérite toutefois d'être développé et amélioré, en favorisant en particulier, une mobilisation et un portage politique local plus fort, l'organisation d'une gouvernance plus collégiale et pérenne associant tous les acteurs régionaux (notamment les associations), une prise en compte plus ambitieuse de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités du territoire, et une meilleure articulation et mise en cohérence entre les différentes politiques locales (trame verte et bleue, aires protégées, agriculture, climat, transports...).

Face à l'échec de l'objectif 2010, et à la dégradation toujours croissante de la biodiversité sur notre territoire, le Comité français de l'UICN encourage fortement l'ensemble des régions françaises à renforcer leurs actions et à innover à travers les stratégies régionales pour la biodiversité, cadre de référence régional pour l'intégration de la biodiversité dans les autres politiques du territoire. Elles assureront ainsi une contribution cohérente aux engagements promus par le nouveau plan stratégique mondial (CDB) et la nouvelle stratégie française pour la biodiversité (SNB).

L'étude complète « Quelles stratégies régionales pour la biodiversité en France métropolitaine ? » est téléchargeable le site www.uicn.fr

Comité français de l'UICN

Florence Clap, Chargée de Programme

florence.clap@uicn.fr

Tél : 01 47 07 71 78

Valérie Moral, Chargée de mission

Valerie.moral@uicn.fr

Tél : 01 47 07 78 58